

Bassins industriels et santé : une première étude nationale appelant à disposer de données environnementales supplémentaires et renforcer la surveillance épidémiologique

Dans le cadre de ses travaux sur la mise en œuvre d'une surveillance épidémiologique autour des bassins industriels, Santé publique France, en collaboration avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), publie les résultats d'une étude épidémiologique destinée à évaluer l'influence de bassins industriels sur la santé des populations riveraines. Réalisée pour la première fois à l'échelle hexagonale, cette étude s'intéresse à cinq indicateurs de santé et représente une avancée dans la compréhension de l'impact de ces bassins industriels. L'étude suggère ainsi des liens possibles entre les indicateurs de santé retenus et différents facteurs liés à l'activité industrielle comme la distance ou la pression d'activité industrielle. Les résultats de ces travaux, confortés par d'autres publications scientifiques au niveau international, sont néanmoins à interpréter avec précaution du fait de la méthode de l'étude et des limites des données environnementales disponibles. Disposer de données environnementales complètes et de qualité est indispensable pour produire des analyses fiables, suivre les évolutions dans le temps, et garantir une surveillance sanitaire sur l'ensemble du territoire. Ainsi, Santé publique France souligne l'intérêt de poursuivre les actions de protection des populations riveraines de sites industriels, notamment par le contrôle des émissions industrielles.

Mieux connaître l'influence des bassins industriels sur la santé des riverains

Les bassins industriels, définis comme des zones géographiques où sont concentrées plusieurs installations industrielles, peuvent être à l'origine de nuisances, de pollution et sources d'inquiétudes pour les riverains. Santé publique France a initié un programme de travail ambitieux afin de répondre à ces préoccupations et à faire progresser la connaissance de l'impact sanitaire lié aux émissions industrielles à l'échelle nationale. Ce programme vise, d'une part, à éclairer l'influence des installations industrielles sur la santé des riverains, et d'autre part, à étudier la pertinence et la faisabilité de mettre en place une surveillance sanitaire à proximité des bassins industriels français.

Ainsi, en réponse au premier appel à projet conjoint lancé par le [Health Data Hub](#) (HDH) et par l'Ecolab du Commissariat général au développement durable dans le cadre du [Green Data for Health](#) (GD4H), Santé publique France, en collaboration avec l'Ineris, a proposé la réalisation d'une étude à l'échelle nationale autour des principaux grands bassins industriels. Son objectif était d'évaluer la faisabilité de mettre en relation des indicateurs en lien avec l'activité industrielle avec cinq indicateurs de santé : l'asthme de l'enfant, la morbidité respiratoire chronique chez les adultes, la prématurité, le petit poids pour l'âge gestationnel, et la mortalité toutes causes (hors morts violentes).

Deux types d'indicateurs en lien avec l'activité industrielle ont été développés avec l'Ineris :

- des indicateurs de proximité géographique des communes aux installations industrielles,
- des scores de pression d'activité industrielle construits à l'échelle communale, en se focalisant sur huit polluants, à partir de deux bases de données visant à surveiller les émissions industrielles (BDREP¹) et mettre à disposition des données sur les émissions atmosphériques en France (INS²).

Les résultats publiés aujourd'hui apportent de nouvelles connaissances de l'impact de l'activité industrielle sur la santé des riverains.

Une part des résultats en faveur d'un lien entre l'influence des installations industrielles et l'état de santé des riverains

L'étude présente des résultats différents selon les sources de données utilisées et les indicateurs considérés. Ils mettent toutefois en évidence une influence des grands bassins industriels sur la santé des populations riveraines, notamment pour des pathologies respiratoires. En particulier, les résultats révèlent un sur-risque

¹ Base de données du registre des émissions polluantes et des déchets (BDREP)

² Inventaire national spatialisé (INS)

d'asthme chez l'enfant et de morbidité respiratoire chronique chez les adultes âgés de 40 ans ou plus dans les communes situées à proximité d'un grand bassin industriel par rapport aux communes éloignées de tout type d'industrie.

En complément des bassins industriels, l'étude s'est intéressée plus globalement à l'influence de toutes les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Elle a mis en évidence :

- un sur-risque d'asthme de l'enfant, de morbidité respiratoire chronique chez les adultes, de prématurité, et de mortalité toutes causes (hors morts violentes) dans les communes situées à proximité d'une ICPE soumise à la directive sur les émissions industrielles (IED) ou de la directive SEVESO par rapport aux communes à distance d'une ICPE ;
- un sur-risque d'asthme de l'enfant et de mortalité toutes causes dans les communes situées à proximité d'une ICPE par rapport aux communes à distance d'ICPE.

Ces résultats confirment ceux d'autres études publiées dans la littérature scientifique internationale mettant en évidence un lien entre des activités industrielles et la santé des populations riveraines de tels sites. Ils doivent cependant être considérés avec prudence au vu de certaines limites concernant notamment :

- L'accessibilité, la qualité, la précision, le maillage territorial, l'actualisation ou encore la complétude des bases de données disponibles pour caractériser la pression d'activité industrielle dans un contexte d'étude épidémiologique. En effet, la réalisation de l'étude souligne les limites de l'exploitation des données d'émissions collectées dans les bases de données existantes, qui n'ont pas été conçues dans l'objectif d'estimer l'exposition des populations dans le cadre d'une étude épidémiologique ;
- Des résultats qui diffèrent selon l'indicateur d'activité industrielle pris en compte ;
- Le design de l'étude qui ne permet pas d'établir une relation de cause à effet entre l'exposition aux activités industrielles et les indicateurs de santé.

Une surveillance sanitaire et un renforcement des données environnementales nécessaires

Ces résultats permettent de souligner l'importance de maintenir et renforcer la surveillance environnementale des installations industrielles et de disposer d'un accès aisé aux bases de données selon le principe FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable). C'est une condition indispensable et nécessaire pour un croisement efficient des données de santé, dans l'objectif de garantir une surveillance sanitaire sur l'ensemble du territoire, y compris dans les territoires ultramarins.

Au-delà, cette étude conforte la nécessité d'un dispositif pérenne de surveillance sanitaire autour de l'ensemble des bassins industriels français, en soutien aux actions de protection des populations riveraines de sites industriels, notamment via la réglementation et le contrôle des émissions industrielles.

Zoom sur les travaux de Santé publique France en matière de surveillance épidémiologique autour des bassins industriels

Juillet 2020 : [Pertinence d'une surveillance épidémiologique autour des grands bassins industriels – Etape 1 Recensement des bassins industriels et bilan des études menées](#)

Octobre 2024 : [Etude de faisabilité d'une surveillance épidémiologique autour des bassins industriels à travers la description des bassins industriels et des données disponibles pour caractériser l'exposition des populations](#)

Décembre 2025 : [Bassins industriels et santé : première étude nationale multisites sur l'état de santé des populations autour des grands bassins industriels](#)

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 – Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64

Le projet BIS, porté par Santé publique France et par l'Ineris, a été accompagné par le [Health Data Hub](#) (HDH) et par l'[Ecolab](#) du Commissariat général au développement durable dans le cadre de la 1^o édition de l'appel à projets « La donnée pour la recherche et l'innovation en santé-environnement ».

Le projet BIS a notamment bénéficié d'un soutien financier du HDH et d'un appui technique de l'Ecolab du CGDD dans le cadre du [Green Data for Health](#) (GD4H) concernant l'accès aux données environnementales.

Pour en savoir plus : [Annonce des lauréats de l'appel à projets "La donnée pour la recherche et l'innovation en santé environnement" du Health Data Hub et du Green Data for Health](#)

 HEALTH DATA HUB	Le Health Data Hub est un groupement d'intérêt public créé par la Loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé. Il associe 56 parties prenantes, en grande majorité issues de la puissance publique (CNAM, CNRS, France Assos Santé...) et met en œuvre les grandes orientations stratégiques relatives au Système National des Données de Santé fixées par l'État, et notamment le ministère des Solidarités et de la Santé. C'est un service à destination de l'écosystème de santé, des acteurs à l'origine de la collecte de données, des porteurs de projets d'intérêt général et de la société civile. En ce sens, il promeut l'innovation en santé et l'accessibilité des données et des connaissances par le biais, entre autres, d'événements fédérateurs comme l'organisation de data challenges et d'appels à projets. Pour en savoir plus sur le Health Data Hub : https://www.health-data-hub.fr/ Contact presse : presse@health-data-hub.fr
 MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS VILLE ET LOGEMENT <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Commissariat Général au Développement Durable ECO LAB Innovation - Écologie - Territoires	L'Écolab du Commissariat général au développement durable (CGDD) est un laboratoire d'innovation au service de la transition écologique, rattaché aux Ministères transition écologique aménagement du territoire transports ville et logement. Le CGDD, direction transversale du ministère, éclaire et alimente, par la production de données et d'analyses, l'action du ministère. Il propose une vision d'ensemble des enjeux environnementaux. Écolab intervient à travers deux leviers d'action : • Data & IA pour la transition écologique : pour les politiques publiques, pour la transformation du pôle ministériel et pour la maîtrise de l'impact écologique ; pilotage de l'administration ministériel des données, des algorithmes et des codes sources ; point de contact national pour la donnée géolocalisée. • Animation de l'écosystème greentech français à travers la distinction Greentech Innovation et l'accompagnement de start-up et PME porteuses de solutions innovantes et durables (appel à manifestation d'intérêt ouvert du 24/11/25 au 19/01/26). Pour en savoir plus sur les projets d'Ecolab : greentechinnovation.fr Contact presse : presse@ecologie.gouv.fr